

AIDE SOCIALE POUR PLACEMENT EN ÉTABLISSEMENT

OBJET

Mobiliser l'Aide Sociale du Département pour la participation financière liées au placement des personnes âgées ou handicapées en :

- Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)
- Foyer Logement de Personnes Agées (FLPA)
- Foyer d'Hébergement de jour ou de vie (FH - FJ/FV)
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

CRITERES ET CONDITIONS

Adultes Handicapés :

- Bénéficiaire d'une reconnaissance du handicap + décision favorable au placement de la Maison Départementale Personnes Handicapées (MDPH)
- La commission médicale (CDAPH) détermine la nature de l'établissement nécessaire en fonction du handicap
- Aucune condition de ressources
- Récupération sur succession (sauf si les héritiers sont les parents, le conjoint, les enfants, petits enfants ou personne ayant eu la charge effective et constante de la personne handicapée)

Personnes Agées :

- Toute personne âgée qui est placée en établissement et dont les revenus et les biens propres ne lui permettent pas de faire face au coût.

PROCEDURE

Adultes Handicapés

- Convocation du demandeur ou représentant légal par le CCAS
- Transmission du dossier complet par le CCAS à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) pour traitement et décision
- Envoi de la décision par la MDA directement au bénéficiaire

Personnes Agées

- Convocation du demandeur ou d'un membre de sa famille (sauf si procédure admission urgente MDA)
- Instruction du dossier familial et obligation alimentaire par le CCAS :
 - directement auprès des obligés alimentaires résidant sur la commune
 - auprès des CCAS des communes de domiciliation des obligés alimentaires si hors commune
- Avis du Président du CCAS sur la conformité du dossier et sur la capacité financière des obligés alimentaires
- Transmission du dossier complet à la MDA pour traitement et décision
- Envoi de la décision par la MDA directement aux obligés alimentaires

CONTACT

CCAS Action sociale : 04.75.04.49.00 / ccas@mairie-sp3c.fr / CCAS Pole social 33 av gal de Gaulle
26130 St Paul-3-Châteaux

www.ville-saintpaultroischateaux.fr

AUTRES ORIENTATIONS POSSIBLES

Drôme Solidarité 04 75 79 70 09